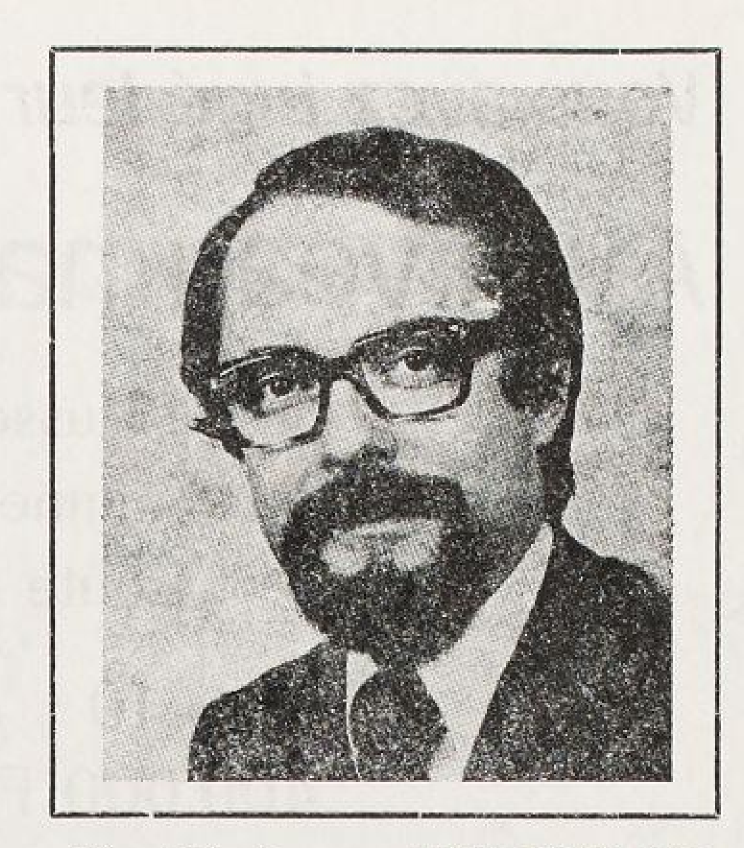
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

SCRUTIN DE BALLOTTAGE
DU 19 MARS 1978

IVme CIRCONSCRIPTION SAINTES-JONZAC



Me Philippe MARCHAND
PARTI SOCIALISTE
Candidat de l'Union de la Gauche
Suppléant : Paul ROUSSET.

Electrices, Electeurs,

Je remercie les 18.097 d'entre vous qui m'ont, dès le premier tour, accordé leur confiance.

Dans la circonscription, la Gauche obtient 31.074 voix, la majorité sortante 27.134 voix.

Le député sortant, après dix années de Parlement marquées d'inefficacité, ne peut plus représenter valablement la Saintonge.

Au second tour, par l'application des accords et des engagements entre socialistes, communistes et radicaux de Gauche, je suis le candidat de l'Union de la Gauche, donc porteur d'une grande espérance.

J'appelle également au rassemblement sur ma candidature, tous ceux qui n'ont pas rejoint la Gauche au premier tour mais qui, opposés à la politique actuelle, veulent le progrès social, la démocratie économique et politique.

Notre choix est clair : l'application du Programme Commun de Gouvernement pour un véritable changement.

En votant pour le candidat unique de la Gauche, vous voterez pour vous.

Je mettrai toutes mes forces au service de tous et de notre région.

Philippe MARCHAND
Avocat, 39 ans
Vice-Président du Conseil Général - 1er Adjoint au Maire de Saintes
Parti Socialiste
Candidat de l'Union de la Gauche.

Suppléant : Paul ROUSSET
Viticulteur
Maire de Jussas
Président du S.I.V.O.M. de Montendre.

Vous avez jugé leur bilan...

Au niveau national entre 1973 et 1978 :

- Hausse des prix : 64 %
- Augmentation du chômage : 234 %
- Chute du franc : 40 %

Mais 10 % des Français possèdent 50 % du Capital national ; 400.000 Français ont des comptes en Suisse.

Dans notre circonscription :

Sur 100 emplois créés dans le Département entre 1965 et 1976 : 2,7 % dans le Sud.

Baisse de la population active agricole :

- Arrondissement de Jonzac : 56,1 %
- Arrondissement de Saintes : 55,4 %

Une crise viticole sans précédents.

Sans hésitation, vous confirmerez votre détermination le 19 Mars : seule l'application des mesures prévues au Programme Commun de Gouvernement redonnera vie à la France et à la Saintonge.

Seul, un député actif et efficace peut apporter à la Saintonge la place prépondérante qui doit lui revenir dans la région Poitou - Charentes et dans le pays.

Votez et faites voter en masse

pour

Philippe MARCHAND.

SAINTES - IMP. DE L'ÉTOILE, RUE DE LA FAUVETTE